

BULLETIN D'ADHESION A VOILES TRADITIONNELLES EN BAIE DE VILAINE

Réservé à l'association
Catégorie :
N° d'adhérent :

ADHESION ANNUELLE DE GROUPE : 1 bulletin d'adhésion par groupe

Membre «Groupe 1 journée» (G)

En mer ou en Vilaine, maxi 7 personnes : 245€
En mer, maxi 10 personnes ou en Vilaine, maxi 18 personnes : 315€
Dans le Golfe du Morbihan, maxi 18 personnes : 685€

Membre «Groupe 2 jours» (G)

En mer, vers les îles, maxi 10 personnes : 650€
En Vilaine, maxi 18 pers. : 650€
Dans le Golfe du Morbihan, maxi 18 personnes : 1020€

Membre «Groupe 3 jours ou plus » : nous contacter

RESPONSABLE DU GROUPE :

PRENOM :

NOM :

Adresse mail :

Portable : fixe :

→ Adresse principale :

Code Postal : Commune :

→ Adresse (résidence secondaire) :

Code Postal : Commune :

→ désire adhérer à l'association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine et atteste avoir pris connaissance des règles de navigation

Ci-joint un règlement de€ en chèque à l'ordre de V.T.B.V. - en espèces (Merci, d'entourez votre type de paiement)

SIGNATURE :

Règles de navigation sur « Belle de Vilaine »

Belle de Vilaine est un bateau associatif. Il faut adhérer à l'association pour pouvoir embarquer à bord de Belle de Vilaine.

Les cartes d'adhérents sont nominatives et signées. Les personnes embarquées doivent les avoir en leur possession pour pouvoir naviguer.

Les adhérents désirant embarquer s'inscrivent, en fonction du calendrier des sorties de l'association.

La destination et l'heure de retour sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées par le skipper.

Les personnes devant embarquer se présentent au lieu désigné pour le départ 15 minutes avant l'heure d'embarquement.

Le Président et le skipper sont autorisés à annuler une sortie sans préavis. En cas d'impossibilité pour le skipper de diriger le bateau, un équipier le remplacera.

Les objets d'art, de valeur, bijoux, titres, papiers et documents personnels sont déconseillés.

Belle de Vilaine est un navire armé en plaisance. Les personnes embarquées y naviguent sous leur propre responsabilité.

Pour les sorties en adhésion individuelle, chaque adhérent prévoit son repas et ses boissons (Sur les îles possibilité de pique niquer ou d'aller au restaurant).

Pour les sorties en adhésion de groupe, le groupe prévoit la restauration de l'équipage sauf avis contraire.

Vêtements chauds et tenue imperméable indispensables.

Association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine